



Listen to this article

La fin d'année 2009, nous a encore donné l'occasion de nous rencontrer à Lens pour une conférence qui a rassemblé une cinquantaine de participants. Présidée par le frère J. S., cette journée nous a permis d'écouter quatre exposés :

1) Le fr. A. D. : « La promesse ».

Il s'agit de la promesse faite par l'Eternel à Abraham. Elle est rapportée en Genèse 12 : 1-7 et l'Apôtre Paul s'y réfère en Galates 3 : 17-19.

Quand il entra en Canaan et arriva à Sichem (Naplouse, aujourd'hui), que se passa-t-il ? Il avait, lui, rempli les conditions fixées par Dieu : quitter Ur et suivre les indications de l'Eternel pour se rendre dans un pays qui lui serait montré. A Dieu, maintenant, de réaliser ce qu'il avait promis et qui consistait en une œuvre de bénédiction du monde entier, par Abraham et par sa postérité, selon Genèse 18 : 18 et 22 : 18. Cette postérité, c'est le Christ complet, Tête et Corps, nous apprend l'Apôtre Paul (Galates 3 : 28, 29), qui constituera la phase céleste du Royaume et coopérera avec les Anciens Dignes, dont Abraham, dans l'œuvre de bénédiction susmentionnée qui s'effectuera sous le couvert de la Nouvelle Alliance qui sera alors conclue avec la maison d'Israël et celle de Juda (Jérémie 31 : 31). Cette œuvre est encore future, mais nous savons qu'elle se réalisera.

Constatons cependant qu'à cette promesse, Dieu en ajoute une autre, qui se rapporte à la terre d'Israël : « *Je donnerai ce pays à ta postérité* », déclare-t-il, là, à Sichem, à celui qui avait démontré la sincérité de sa foi. Etienne, en Actes 7 : 5 précise que Dieu promit de donner ce pays en possession à Abraham et à sa postérité, après lui. Confirmation de cette promesse se trouve en Genèse 13 : 15, 16, 17 et 15 : 7, 18.

Selon les explications fournies par le Commentaire Biblique Exhaustif anglais, ce serait à sa résurrection qu'Abraham recevrait la possession de la Terre Sainte, et ce serait pour la durée du Règne Millénaire. Cette possession serait ensuite transmise à sa postérité, ce qui

impliquerait que les Anciens Dignes passeraient à la nature spirituelle à la fin du Millénaire.

D'un autre côté, il y aurait lieu de considérer, également, à ce sujet, le point de vue exprimé en Lévitique 25 : 23, qui se lit comme suit : « *Et le pays ne se vendra pas à perpétuité, car le pays est à moi ; car vous, vous êtes chez moi comme des étrangers et comme des hôtes.* »

« *Le pays est à moi* », et c'est pourquoi l'Eternel, se référant à la Terre Sainte en Joël 3 : 2, indique que les nations « ... ont partagé mon pays... »

Nous pouvons signaler qu'un partage de la Palestine fut adopté par l'ONU le 27 novembre 1947. Il est possible que Joël ait fait allusion à ce partage-là. Le plan établi alors fut adopté par les Israélites lors de la création de l'État d'Israël, le 15 mai 1948. En tout état de cause, il ne peut être que provisoire, car le territoire, promis à Abraham, et aux Israélites, doit s'étendre de la rivière d'Égypte à l'Euphrate.

En conséquence, et à propos du verset 40, du chapitre 12 du livre de l'Exode, il nous faut signaler que sa teneur, dans l'Ancien Testament des « Septante » et dans la version Biblique « Le Maistre de Sacy », correspond tout à fait à notre constatation selon laquelle la période de 430 ans couvre la durée du séjour en Canaan des pères de la nation juive et celle des Israélites en Égypte. Nous citons Le Maistre de Sacy : « *Le temps que les enfants d'Israël avaient demeuré dans l'Égypte et dans la terre de Canaan, eux et leurs pères, fut de quatre cent trente ans.* »

Et voici maintenant l'Ancien Testament des Septante (texte en anglais traduit en français) : « *Et le séjour des enfants d'Israël, quand ils séjournèrent dans le pays d'Égypte et la terre de Canaan, fut de quatre cents et trente ans.* »

Grande fut la foi d'Abraham, et nous savons qu'elle était précieuse aux yeux de l'Eternel. Des siècles, et des millénaires sont passés, et elle n'a pas encore été récompensée. Mais nous avons la ferme conviction qu'elle le sera, au temps fixé par Dieu. Efforçons-nous de suivre l'exemple d'Abraham, de cultiver notre foi et d'apprendre à nous confier en l'Eternel, en toute circonstance. Celui qui a fait la promesse est fidèle, nous assurent les Saints-Écrits.
- Hébreux 10 : 23.

2) Le fr. P. B. : « Comment augmenter notre foi ? »

Ce fut la prière des disciples écrite en Luc 17 : 1-5. Après l'exposé du Seigneur sur celui qui provoque des scandales, Jésus dit : « *Malheur à celui par qui les scandales arrivent, il vaut mieux pour lui qu'il mette une meule à son cou et se jette dans la mer et cela pour avoir scandalisé un de ces petits.* » Nous devons, nous aussi apprendre à pardonner. Selon la manne du 14 décembre, Dieu ne fait miséricorde qu'à celui qui est miséricordieux. Ainsi que le Seigneur le déclare : « *Si ton frère pèche contre toi, pardonne-lui jusqu'à sept fois par jour, pardonne lui sans réserve s'il te le demande.* » C'est là que l'on constate notre manque de foi, qui ne peut augmenter que par les épreuves que Dieu nous envoie. La foi est le contraire de ce qui est visible, elle doit être sincère, non hypocrite, émanant d'un cœur pur, d'une bonne conscience et avec charité. Ceux qui marchent par la foi profitent davantage des faveurs et des bénédictions divines.

3) Le fr H. P. : « Le commandement nouveau ».

Dieu donna au peuple juif dix commandements. Ils furent gravés sur deux tablettes de pierre. La première tablette contenait les lois relatives aux obligations de l'homme envers son Créateur. L'autre tablette mettait en évidence les devoirs de l'homme envers ses semblables. C'est-à-dire, « *Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur ... et ton prochain comme toi-même.* » Ces deux commandements qui résument tout ce que la justice peut exiger nous sont destinés. Mais le Seigneur donna en plus un autre commandement, un troisième commandement, un nouveau commandement : « *Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres.* » (Jean 13 : 34). Le Seigneur nous a aimés au point de mourir pour nous et il nous est demandé, à nous qui sommes animés du même esprit, de considérer comme un sujet de grande joie le privilège de donner notre vie au service de Dieu en faveur des frères. « *Nous devons donner notre vie pour les frères.* » (1 Jean 3 : 16). C'est sur ce point essentiel que nous sommes tous éprouvés dans le temps présent à l'approche du terme de notre pèlerinage. Nous avons la possibilité de mettre en pratique cette exhortation en montrant notre amour pour les frères dans différents domaines c'est-à-dire en n'étant pas sévères avec nos frères, en étant bienveillants à l'égard des frères anciens, en ayant soin de ceux qui dépendent de nous, en ne négligeant pas nos rencontres entre chrétiens, en n'étant à charge de personne, en ne différant pas nos bonnes actions et en nous lavant les pieds les uns les autres.

4) Le fr. J. P. : « La connaissance et la charité ».

L'étude est basée sur le chapitre 8 de la 1^{ère} épître aux Corinthiens et particulièrement sur les paroles du verset 1, qui déclare : « *La connaissance enflle, mais l'amour édifie.* » Après un bref rappel de la situation des Corinthiens, le problème des viandes sacrifiées aux idoles nous a permis d'aborder le thème de la connaissance et de la charité. Sont-elles en opposition, comme on pourrait l'interpréter du verset 1 ? En premier lieu, on peut remarquer que la connaissance (illimitée) est un attribut de Dieu qui coopère en parfaite harmonie avec les autres (par exemple : celui de l'amour). D'autre part, nous avons maints exemples qui nous montrent que l'ignorance est un danger. La véritable connaissance est la « connaissance de Dieu » (2 Corinthiens 10 : 5). Elle s'acquiert progressivement (Manne du 14/5 et du 25/3). Elle nous rend responsables. (Manne du 30/7). Le savoir seul n'est pas la connaissance de Dieu. (1 Corinthiens 8 : 2, 3). Sans mise en application, il est stérile et peut nous rendre orgueilleux. Le but de Dieu en nous donnant la connaissance est de développer un caractère semblable à celui de notre Sauveur (1 Timothée 1 : 5). Aussi, emmagasinons toutes les bonnes choses de la Parole de Dieu (exhortations, doctrines, prophéties, etc.). Car nous vivons une époque difficile et périlleuse qui réclame une connaissance profonde de la Vérité. (Volume 4, p. 642 et 643).

Nous remercions l'Eternel qui a béni cette journée de communion fraternelle. Tous les participants ont beaucoup apprécié les nombreuses salutations qui leur étaient adressées et remercient tous ceux et celles qui ont pensé à eux en leur souhaitant d'abondantes bénédictions divines pour l'année 2010.